

- INSCRIPTION SCOLAIRE et PÉRISCOLAIRE
 RÉINSCRIPTION SCOLAIRE et PÉRISCOLAIRE

Représentant 1 (Payeur)

Nom-Prénom :
Nom de jeune fille :
Date et lieu de naissance :
Adresse :
.....
Tel.portable :
Adresse mail :
Situation familiale :
(marié(e), divorcé(e)...)

Représentant 2

Nom-Prénom :
Nom de jeune fille :
Date et lieu de naissance :
Adresse :
.....
Tel.portable :
Adresse mail :
Situation familiale :
(marié(e), divorcé(e)...)

ENFANT

NOM : **PRÉNOM** :
Né(e) le : **à** :
École demandée : **Classe** :
Dérogation : non oui

RESTAURATION

Votre enfant mangera à compter du : lundi mardi jeudi vendredi
(valable à l'année - modification possible uniquement depuis votre espace citoyen jusqu'à 10 jours avant la date)

Standard Sans porc Repas fourni par la famille (**en cas de PAI**)

Votre enfant présente-t-il des allergies alimentaires ? : non oui, précisez :

ACCUEIL

Accueil du matin oui non

Accueil du soir oui non

Médiation éducative (études) (pour les élémentaires seulement)..... oui non (forfait annuel)*

Activités du midi (ALSH) (à partir de la MS)à compter du 07/10/2024..... oui non (forfait annuel)*

*Ces activités sont payantes sous la forme d'un forfait par famille (un seul forfait même si plusieurs enfants) et une fois par an (entre 7€ et 27€ environ en fonction de votre quotient familial)

En cas de séparation / divorce, mise en place de la garde alternée :

OUI : (joindre obligatoirement le jugement) NON

Organisme versant des prestations familiales : CAF MSA

Numéro d'allocataire

Afin de mettre à jour chaque année votre quotient familial utilisé dans le calcul de la facturation des activités périscolaires de la Ville de Bergerac, nous devons recueillir votre consentement nous autorisant à récupérer directement vos données (quotient familial) auprès de la Caf.

Conformément à la loi du 06 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, votre consentement nous permettra de consulter uniquement les éléments de votre dossier d'Allocations familiales nécessaires au calcul de votre participation financière.

J'autorise la Ville de Bergerac à recueillir mes données Caf via le site de la Caf

Souhaitez-vous le prélèvement automatique : OUI NON Déjà en place

Si oui, joindre un RIB, vous recevrez en retour un mandat SEPA par mail à nous retourner signé pour la mise en place du prélèvement .

Pièces à joindre obligatoirement :

- Livret de famille
- Un justificatif de domicile
- Votre quotient CAF/MSA de moins de 3 mois avec le nombre d'enfants à charge
- Une photocopie de l'avis d'imposition de l'année N-1 si pas d'attestation CAF ou MSA

Si vous ne fournissez pas votre quotient familial ou votre avis d'imposition justifiant les revenus du foyer, la Ville de Bergerac appliquera le tarif maximum.

Je soussigné(e)

reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur, et d'en accepter ses clauses.

A Bergerac, le

Signature, (suivie de la mention «lu et approuvé»)